

Personne publique/opérateur économique :

Lycée la Fontaine du Vé
Ave la Fontaine du Vé
51120 SEZANNE

Personne représentante de la personne publique/opérateur économique :

Jean-Christophe STORZ, proviseur du Lycée la Fontaine du Vé

Comptable assignataire

Charlotte CAMBRESY-BAESCH

Suivi du dossier :

Charlotte CAMBRESY-BAESCH
03 26 80 65 10

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES VALANT REGLEMENT DE LA CONSULTATION &
BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (annexe)**

MARCHE PAPETERIE 2018

Le présent document comporte 4 pages.

Article 1 : objet du marché et forme de la consultation

Le présent marché a pour objet la fourniture et la livraison de ramettes de papiers aux formats A4 et A3 destinés à la reprographie sur imprimantes et copieurs à cartouches d'encre et à toner laser au sein d'un établissement scolaire accueillant près de 1 400 élèves.

Les prestations feront l'objet d'une mise en concurrence selon une procédure adaptée et en application de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et de son décret d'application n°2016-360 du 25 mars 2016.

Article 2 : procédure suivie

Article 2-1 : publicité

Un appel d'avis public à la concurrence est publié sur le site de l'AJI. La personne responsable du marché peut prendre l'initiative d'adresser un dossier de consultation à des fournisseurs potentiels 3 jours après le début de la consultation.

Article 2-2 : remise des offres

Les offres seront adressées uniquement en envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse postale suivante **avant le mercredi 7 février 2018** (date de réception) : Lycée la Fontaine du Vé – Marché papeterie 2018 – avenue la Fontaine du Vé – 51120 SEZANNE.

Les dossiers qui parviendraient après la date indiquée ci-dessus ne seront pas examinés. Le contenu de l'offre est détaillé à l'article 8.

Article 2-3 : négociation

Sans que ce soit une étape nécessaire, la personne responsable du marché peut engager des négociations avec un ou des candidats pour qu'ils améliorent ou précisent leur offre sur un ou plusieurs points.

Article 2-4 : attribution du marché

Les candidats non retenus disposent d'un délai de 4 jours francs, après réception du courrier les informant du rejet de leur candidature, pour éventuellement contester l'attribution du marché.

Article 3 : durée du marché

Le marché dure une année (renouvelable deux fois à la demande de l'opérateur économique). Il prend effet à compter de la notification au candidat pour l'année civile en cours. La fin du marché est fixée au 31 décembre de l'année en cours : soit le 31/12/2018 pour un marché d'un an, soit le 31/12/2019 pour un marché de deux ans, soit le 31/12/2020 pour un marché de trois ans.

Article 4 : allotissement

La consultation comporte un unique lot intitulé : « fourniture de ramettes A4 et A3 de couleur blanche »

Article 5 : caractéristiques techniques du lot

500 feuilles par ramette.

Feuilles A4 et A3 de 80g/m² coloris blanc avec de très bonnes propriétés en matière de blancheur, d'opacité, de lissé et de stabilité.

Feuilles adaptées pour les gros volumes d'impression : ne provoquent pas de bourrages papiers.

Feuilles compatibles avec toutes les applications : jet d'encre, laser, copie, copie couleurs, fax.

Fabrication des feuilles respectueuse de l'environnement.

Article 6 : caractéristiques des prix

Les prix s'entendent toutes taxes compris et tous frais compris. Ils doivent inclure, le cas échéant, l'incidence des taxes parafiscales frappant les fournitures de l'espèce. Ils comprennent également les frais d'emballage, de port et de livraison.

Article 7 : livraison des matériels

Les commandes sont émises par bons de commande du Lycée la Fontaine du Vê de Sézanne. Les quantités seront importantes et impliqueront la livraison par palette pour le A4 (une ou deux par livraison)

Les quantités prévisionnelles indiquées sur le bordereau des prix unitaires (cf. ci-après) pourront varier de plus ou moins 10 % en fonction des besoins de l'établissement.

La livraison sera conforme à la commande et devra s'effectuer aux jours et heures d'ouverture de l'établissement (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00, le mercredi de 8h00 à 12h00) hors période de vacances scolaires.

La livraison sera effectuée sur palette normalisée 1200mm x 1000mm taille maximum ou en cartons.

Délai entre la commande et la livraison : 72h maximum

Le bon de livraison devra mentionner précisément les éléments livrés (dénomination, quantité, prix unitaires et totaux...)

En cas de manquement aux clauses contractuelles, l'opérateur économique pourra résilier de plein droit le marché sans indemnité après en avoir informé le titulaire par courrier recommandé avec accusé de réception.

Article 8 : contenu de l'offre

Le candidat doit se référer à l'article 5 pour effectuer son offre. Il peut proposer une ou plusieurs variantes.

Les offres seront obligatoirement rédigées en Français et devront faire apparaître les éléments suivants :

- Descriptif des produits proposés en cohérence avec les exigences du CCTP, présenté sous forme de fiche technique ;
- Le prix HT d'une ramette de papier (toutes prestations prévues au CCTP incluses) ;
- Le taux de TVA et son montant ;
- Le délai de livraison ;
- Le bordereau des prix unitaires complété figurant en annexe.

Important : Le candidat devra obligatoirement fournir trois feuilles minimum de papier par type de produit proposé.

Le candidat s'engage également en remettant son offre à être en mesure de fournir les documents suivants à la demande de l'opérateur économique :

- Les attestations des administrations justifiant de la régularité de la situation fiscale et sociale du candidat ;
- Si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du jugement prononcé à cet effet ;
- Les renseignements relatifs aux conditions générales d'exploitation de l'entreprise, à ses moyens techniques, à ses références, aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager ;

Le candidat peut adresser tout document qu'il jugera utile de transmettre pour étoffer ou préciser son offre.

L'offre de prix doit être signée et émaner d'une personne habilitée à engager le candidat.

Article 9 : Demande de renseignements

Les renseignements peuvent être demandés à Mme Charlotte CAMBRESY-BAESCH au 03 26 80 65 10.

Article 10 : critères de jugement des offres

Le marché est attribué au candidat ayant présenté l'offre la plus avantageuse compte tenu des critères énoncés ci-dessous : avec leur pondération :

- Caractéristiques techniques des produits / qualité : 50%
- Prix proposé : 40 %
- Délais de livraison : 10%

Article 11 : information aux candidats

L'information aux candidats non retenus s'effectuera à compter du huit février 2018.

Toute offre incomplète ou ne répondant pas aux descriptions ci-dessus indiquées ne sera pas étudiée.

Bordereau des prix unitaires – marché de papeterie 2018 – lycée la Fontaine du Vé

Important : produire autant de bordereau des prix unitaires que vous présentez d'offres

Nom de l'entreprise candidate :

Adresse :

Numéro ou référence de son offre :

DESCRIPTION DES PRODUITS	CONDITIONNEMENT	QUANTITES PREVISIONNELLES / AN	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT	PRIX TOTAL TTC	VOTRE REFERENCE	DESIGNATION PRECISE DU PRODUIT
Papier A4 80 g. couleur blanche	Ramette	2 500					
Papier A3 80 g. couleur blanche	Ramette	120					
TOTAL							

Soit un total de : euros (écrire le montant TTC en lettres).

A, le2018

Prénom, nom, signature, précédée de la mention manuscrite suivante : « offre certifiée en conformité avec le CCTP »